

SOMMAIRE

- Reproduction en élevage laitier p 2
- Exploitations caprines des réseaux d'Elevage p 5
- Contention p 6
- Choix des cochettes pour la reproduction p 8

Date à retenir

Mardi 22 septembre 2009
Journée technique à la ferme expérimentale des Bordes à Jeu Les Bois (Indre)

« Pérenniser les exploitations bovines viande : vers des systèmes autonomes et rentables »

Le matin, en séance plénière :

Quels produits pour quels marchés ?
Les évolutions attendues suite au bilan de santé de la PAC.

L'après midi, 4 ateliers tournants au champ :

La fertilisation NPK - Les prairies -
L'engraissement -Le système bio.

Journée régionale ovine : Miser sur l'herbe pour une conduite performante et économique du troupeau

Le 7 mai dernier les éleveurs ovins de la région centre se sont réunis toute la journée pour miser sur la production d'herbe, qui est la première source d'alimentation du troupeau ovin.



Sûre de l'économie substantielle qui peut être réalisée par une bonne gestion des prairies, la cinquantaine d'éleveurs réunis le matin sur la commune de Parnac étaient très attentive à la présentation réalisée par Hervé FEUGERE technicien en productions fourragères à la chambre d'agriculture de la Creuse. En effet, la mise à l'herbe doit se prévoir dès l'hiver, pour mettre en évidence les besoins du troupeau en stocks fourragers et calculer les surfaces de fauches, mais aussi de localiser les surfaces pour le pâturage du troupeau en fonction du chargement. Chaque lot devant disposer d'au moins 5 parcelles de surfaces adéquates. Cette technique permet d'anticiper la gestion de l'herbe au printemps en permettant de ne pas se faire dépasser par la pousse de l'herbe et d'en ajuster la valorisation tout au long de l'année. Pour terminer cette intervention Hervé Feugère nous donne quelques repères dans la conduite à tenir en fonction des sommes de

températures. Mise à l'herbe vers 350°C, premier tour de pâturage fini vers 400°C, fin de déprimage à 550°C...

De plus le calcul des jours d'avance à l'aide de l'herbomètre (objectif 10-15 Jours) permet de mettre à la fauche les parcelles d'excédents rapidement.

L'après midi quatre ateliers étaient prévus, pour mettre en pratique l'intervention du matin, avec en complément l'intervention de Pascale Pelletier d'Arvalis institut du végétal, sur l'intérêt des associations et des prairies multi-espèces avec comme objectif l'autonomie, en maximisant les performances de l'herbe pour une récolte de fourrages de qualité. Les marges de manoeuvre en termes d'économie sur les techniques d'élevages abordés par Laurence Sagot du CIRRO ferme expérimentale du Mourier. La présentation de l'exploitation de Mr Ménard était réalisée par les techniciens du Gie Ovin Berry Limousin, par les techniciens chambre d'agriculture de l'Indre et GDMA pour la partie suivi parasitisme sur l'exploitation avec résultats des coproscopies, et mesures d'infestations larvaires des pâtures.

A l'issue de cette rencontre et à la demande des éleveurs, des formations pour prévoir son pâturage et être le plus autonome possible sur son exploitation, seront mises en place dès l'automne

Comment améliorer la reproduction en élevage laitier ?

Face à la dégradation des résultats de reproduction en élevage bovins lait, les éleveurs laitiers du Boischaud Nord ont analysé les problèmes de reproduction au sein de leur élevage. Le stage du groupe bovins lait a permis d'étudier le bilan reproduction et les points clés à maîtriser. Une visite d'élevage avec l'intervention d'Alain CHEVALLIER du service reproduction de la coopérative d'insémination GENOE, le Docteur PERRIN, vétérinaire, et les conseillers bovins lait du Contrôle Laitier, a mis en avant les points suivants : maîtrise de l'alimentation, état corporel, détection des chaleurs, maîtrise du sanitaire autour du vêlage.

- suivi de la gestation.

Les objectifs des éleveurs

1) La stratégie d'élevage

L'augmentation de la référence laitière, des effectifs, et la demande des laiteries, conduisent les éleveurs à produire du lait de façon plus linéaire sur l'année. Différentes stratégies sont observées.

Choix du niveau de production

Expression du potentiel laitier	Production modérée (<8000 kg de lait/ vache présente)
66% des éleveurs	34% des éleveurs

Répartition des vêlages

Vaches laitières		Génisses	
Vêlages groupés	Vêlages toute l'année	Vêlages groupés	Vêlages toute l'année
0%	100%	27%	73%

2) Les objectifs de reproduction

Le bilan reproduction

FERTILITE			
critères	groupe	Cas concret	objectif
Vaches laitières			
Taux de réussite en 1ère IA	37%	53%	>50%
Nb d'IA par IA fécondante	2,5	1,9	<1,8
Génisses			
Taux de réussite en 1ère IA	46%	62%	>60%
Nb d'IA par IA fécondante	2	1,5	<1,6
FECONDITE			
Intervalle Vêlage-IA fécondante (IV IAf)	136 j	146j	<110 j
Intervalle Vêlage-Vêlage (IVV)	419 j	415j	<400j

Les objectifs de conduite de la reproduction sont différents au sein du groupe :

- priorité aux résultats de fertilité (taux de réussite en 1ère IA, nombre d'IA par IA fécondante) : 40% des éleveurs, le but est d'utiliser le moins de paillettes de semences possible pour une IA fécondante.
- priorité aux résultats de fécondité (IVV, IV-IAf) : 33% des éleveurs, le but étant de mener à terme un maximum de gestation dans un délai fixé.
- maîtrise de la fertilité et de la fécondité : 27% des éleveurs.

Les moyens d'amélioration de la reproduction

1) Maîtrise de l'alimentation

- les principaux repères :

critères	Objectifs
Matière sèche de la ration totale	60%
Densité énergétique de la ration complète	0,93 à 0,95 UFL
Densité PDI de la ration complète	100 à 120 g de PDI
Fibrosité	> 40 minutes de mastication par kg de MS
Amidon + Sucre	20 à 30 % de la ration totale
Taux de cellulose de la ration	>17%

- Fibrosité de la ration :

Les analyses chimiques (taux de cellulose), NDF (hémicellulose + cellulose + lignine), ADF (cellulose + lignine) sont importantes mais ne suffisent pas à elles seules à déterminer la sécurité alimentaire de la ration.

La mesure physique de l'indice de fibrosité par l'utilisation du **tamis secoueur** est une méthode proposée par le Contrôle Laitier pour vérifier que la ration ne présente pas de risque pour la santé des animaux et la reproduction.

Les repères de fibrosité avec le tamis secoueur

Ration complète	repères
Très grossier (grille >2 cm)	<10%
Moyen (particules 10-20 mm)	23%
Fin (particules 5-10 mm)	33%
Très fin (particules < 5 mm)	33%

Attention si la part de particules très fines est au delà du repère, les risques de troubles métaboliques sont démultipliés.



L'observation des animaux permet de vérifier la bonne rumination des vaches. Pour cela, il suffit de **compter le nombre de mastication par bol alimentaire** : 60 coups de mâchoire est un minimum.

L'**examen des bouses** permet d'analyser la bonne digestion de la ration. Les bouses ne doivent pas être trop liquides ou flasques, ceci révèle soit un manque de fibrosité, soit un excès de concentré ou d'azote soluble. Elles ne doivent pas présenter de grains non dégradés (maximum 5 grains pour 100 ml de bouse). On ne doit pas trouver de fibres longues de plus de 1 cm dans ces bouses, synonyme de digestion incomplète. Après lavage de l'échantillon de bouse dans la passoire, il reste entre 20 et 40 % de matières solides. Plus ce taux est élevé, moins la digestion de la ration est complète.



Les boiteries peuvent être également d'origine nutritionnelle, elles peuvent révéler de l'acidose ou des excès d'azote soluble (urée) dans la ration. Ces troubles ont des effets négatifs sur la reproduction : moins de chevauchement, acidité vaginale...

2) Etat corporel

On connaît bien la relation entre la **note d'état corporel** et les conséquences sur la

reproduction, en particulier sur la manifestation des chaleurs, la cyclicité et la mortalité embryonnaire. Il est possible avec l'appui de vos conseillers du Contrôle Laitier de noter l'évolution de l'état corporel du troupeau au point clés de la lactation (vêlage, pic de lactation, mise à la reproduction, milieu fin de lactation, tarissement). L'état corporel est influencé par le niveau de production, la densité énergétique de la ration ainsi que la capacité d'ingestion.

Pour obtenir une bonne densité énergétique, il est primordial de maîtriser la qualité des fourrages. Lorsque l'on recherche l'expression du potentiel laitier, il est nécessaire d'avoir un apport de concentré autour de 200 g par litre de lait produit. Un bon niveau énergétique équilibré avec l'apport azoté permettra une meilleure expression des chaleurs. Une **transition alimentaire** de 3 semaines est impérative lors de tout changement de régime alimentaire (même entre deux maïs ensilage), pour limiter la baisse d'ingestion et ses répercussions sur la perte d'état et donc de la reproduction.

Pour permettre à l'animal de reconstituer ses réserves corporelles, il faut favoriser l'alimentation énergétique en milieu et fin de lactation, et de façon modérée pendant le tarissement. En début de lactation, il faut essayer de limiter la perte d'état corporel à un point. Le **taux protéique** minimum entre 0 et 100 jours est un indicateur complémentaire sur analyser le niveau énergétique de la ration et la perte d'état corporel. L'objectif en race Prim'Holstein est de maintenir le taux protéique au-dessus de 28 grammes par kilo de lait.



3) Détection des chaleurs

La détection des chaleurs est difficile car seulement une vache sur trois est cyclée avec des chaleurs régulières. Les signes de chaleurs apparaissent majoritairement entre 20h et 8h. Les résultats d'essais INRA montrent que 50% des chaleurs ne sont pas détectées.

Les bons moments pour la détection sont : le matin avant la traite, en début d'après-midi et le soir 1 heure après la fin des travaux. L'observation des animaux doit être intégrée dans le travail quotidien et fait partie de l'organisation du travail au même titre que la traite.

Les conditions de logement peuvent influencer sur l'expression des chaleurs : surface suffisante (10 à 12m² par vache) dans un bâtiment lumineux et des bétons non glissants. Des études démontrent qu'il faut prendre en compte d'autres signes de chaleurs que le chevauchement : intérêt porté à la zone arrière des autres vaches et agitation anormale.

Pour aider l'éleveur à la détection, il existe de nombreux outils, du planning de fécondité au détecteur de chevauchement en passant par la caméra de surveillance et le détecteur électronique de mouvement de la vache. Le système Heatime est un outil efficace pour répondre à la problématique de détection grâce à sa fiabilité, sa simplicité d'utilisation et les gains de temps sur l'intervalle vêlage 1^{re} insémination, surveillance des retours après IA et l'intervalle vêlage insémination fécondante.

4) Maîtrise du sanitaire autour du vêlage

La prévention, pour limiter la fréquence des pathologies post-partum de type non délivrance ou métrites, passe par une alimentation équilibrée (énergétique, minérale et vitaminique) des vaches taries. Il faut limiter la fréquence de vêlages difficiles, dûe aux gros veaux, aux vaches trop grasses, en adaptant le niveau énergétique de la ration des taries.

Lors des interventions au vêlage, il faut respecter des règles d'hygiène strictes afin de

ne pas contaminer l'appareil génital. Suite au vêlage, il est important de surveiller les déchirures vulvaires afin d'éviter toute vaginite. Il faut traiter les non délivrances afin de limiter les risques de métrite.

5) Suivi de la gestation

Il est utile de noter un maximum d'informations sur le vêlage, les chaleurs et les événements sanitaires...afin d'assurer un suivi du vêlage à la gestation. Il est conseillé de faire réaliser des diagnostics de gestation pour s'assurer que les vaches sont bien fécondées. Après 1ère IA, si on dénombre un taux de gestation de 50%, l'origine des retours après IA est :

- la non fécondation (liée au stress à l'IA, aux IA faites au mauvais moment et incompatibilité génétique),
- la mortalité embryonnaire précoce jusqu'à 16 jours après IA (stress lors de l'IA, hyperthermie, déséquilibre alimentaire et incompatibilité génétique),
- la mortalité embryonnaire tardive jusqu'à 45 jours après IA (problèmes sanitaires ou alimentaires),
- la mortalité fœtale après 45 jours.

La non maîtrise de la reproduction va au-delà des résultats techniques (allongement de l'IVV, augmentation du taux de réforme), elle a également des répercussions sur les résultats économiques de l'exploitation. Pour obtenir des résultats corrects en reproduction, il est important de maîtriser les points clés de conduite du troupeau :

- alimentation et sécurité sanitaire de la ration,
- détection des chaleurs,
- maîtrise du sanitaire,
- suivi de la gestation.

Contact pour plus de renseignements :

Contrôle laitier bovins : 02.54.61.61.54

Former un salarié en alternance dans la région : maintenant c'est possible

Dès la rentrée 2009, le certificat de spécialisation « Conduite de l'élevage laitier » se met en place dans la région. Il va permettre de former des salariés d'élevage bovin et caprin. Ce projet prend forme grâce aux Chambres d'Agriculture, avec l'appui des laiteries, des CFPPA de Fondettes et de Châteauroux, et du Conseil régional. Pour l'éleveur, cela représente de nombreux intérêts.

Le CS Lait ouvre des perspectives à des jeunes souhaitant s'orienter vers une formation technique, issus du BP REA, du Bac Pro, du

BTA, ou du BTSA. Sur le principe d'un contrat de professionnalisation d'un an, le salarié suivra une alternance de 13 semaines en formation au CFPPA et le reste en élevage. Deux options sont possibles : vaches ou chèvres.

Ce système de formation minimise les risques pour l'exploitant grâce à l'accompagnement et aux aides financières. Il lui permet de tenter une expérience sur un an, qu'il pourrait prolonger par un contrat s'il le souhaite.

Renseignement : Maude MARPAULT : 02.47.48.37.27.

Consommation d'énergie, d'eau et gestion des déchets dans les exploitations caprines des réseaux d'élevage.

Une enquête sur les consommations d'énergie a été réalisée au niveau national au sein des réseaux d'élevage caprins. Les résultats des 84 exploitations laitières et 66 exploitations fromagères ont été exploités. Les données sont extraites des suivis Diapason. La méthode repose sur la quantification de 4 postes principaux qui représentent 80% des consommations d'énergie sur une ferme herbivore:

L'énergie directe : les produits pétroliers (fioul, gasoil) et l'électricité

L'énergie indirecte : l'aliments du bétail (concentrés, déshydratés, poudre de lait, ...), les engrais et les minéraux

L'ensemble des consommations est converti en une unité commune : l'Equivalent litre de Fioul (EQF)

Quelques références énergie en EQF (Planète 2002)

	Unité	Référence énergie (EQF)
Electricité	kWh	0.27
Fioul	litre	1.14 (différent de 1, car il faut produire et transporter le fioul)
Ammonitrate	unité	1.47
Tourteaux de soja	tonne	161
Céréales	tonne	70
Luzerne déshydraté	tonne	370

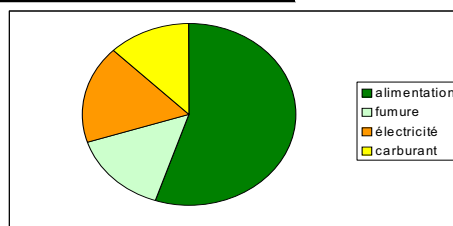
Chez les caprins laitiers : 200 EQF sont nécessaires pour produire 1000 litres de lait

Pour les 4 postes analysés :

L'alimentation représente 55% des consommations.

L'électricité est le second poste avec 16% des consommations.

La répartition entre énergie indirecte et énergie directe est de 70%- 30%



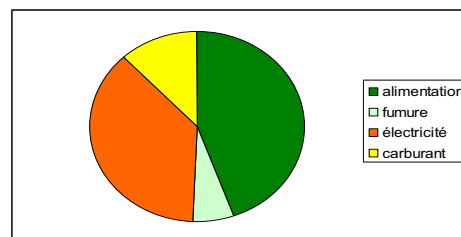
Chez les caprins fromagers fermiers : 310 EQF sont nécessaires pour produire, transformer et commercialiser 1000 litres de lait (310 EQF, c'est 272 litres de fioul).

Pour les 4 postes analysés :

L'alimentation est le premier poste et représente 45% des consommations.

L'électricité arrive en seconde position avec 37% des dépenses énergétiques et 70% de l'énergie directe.

Energie directe et énergie indirecte sont à parité (50/50)



Chez les laitiers comme chez les fromagers, les élevages les plus autonomes sur l'alimentation sont les plus économes en énergie.

PPE(plan de performance énergétique)

Si vous avez des projets sur votre exploitation concernant les économies d'énergies, sachez que vous pouvez avoir droit à des subventions via le PPE. Un financement est prévu de 2009 à 2013. il concerne des investissements tels que : chauffe eau solaire, éclairage à économie d'énergie, séchage en grange

(équipements pour la production et l'utilisation d'énergies renouvelables destinés au séchage), isolation des locaux. Ces subventions sont cumulables avec un PMBE. Il ne peut y avoir qu'un seul dossier par exploitation sur cette période de 5 ans. Il est obligatoire de réaliser un diagnostic énergétique.

Contact pour plus de renseignements :

Contrôle Laitier caprins : 02.54.61.61.54

Journée contention du 12 mars 2009

La journée contention du 12 mars dernier, organisée par la Chambre d'Agriculture de l'Indre, a permis d'informer les agriculteurs motivés pour cet aménagement dans leurs exploitations.

Chaque exploitation, compte tenu de son contexte, est bien sûr un cas particulier et il est nécessaire de concevoir et d'adapter le dispositif en fonction de sa situation individuelle.

Toutefois, de grands principes bien connus aujourd'hui sont à respecter scrupuleusement, des petits détails peuvent avoir une incidence non négligeable sur l'utilisation régulière du dispositif.

L'intervention de la MSA sur le comportement des bovins et la relation homme/animal était très complémentaire pour arriver à utiliser les dispositifs de contention dans d'excellentes conditions.

Les 8 installations de contention en visite libre l'après midi ont permis de montrer des installations respectant les grands principes avec des adaptations au contexte spécifique de chacune des exploitations.



Les éleveurs, au cours de ces visites, se sont

montrés très motivés avec de nombreuses questions sur le fonctionnement général mais aussi et souvent sur les petits détails qui ont une incidence non négligeable.

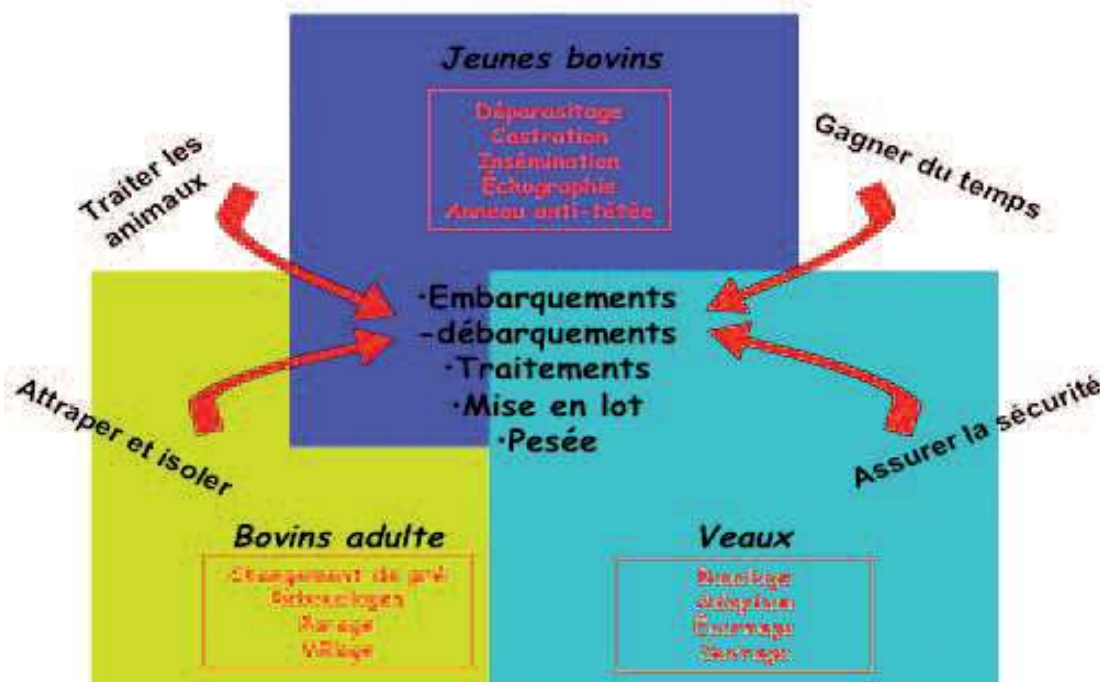
Et souvent, au cours de ces visites, les éleveurs intéressés ont décidé de revenir pour étudier à nouveau certains points (dimensions, fonctionnement, emplacement).

Les conseillers Bâtiment de la Chambre d'Agriculture peuvent vous apporter leur aide dans le domaine de la conception.

La contention des bovins allaitants : sécurité efficacité et confort de travail

L'absence d'équipements adaptés à la contention des bovins augmente les risques d'accident, surtout dans le contexte actuel d'agrandissement des troupeaux et de la diminution de la main d'œuvre.

La contention : pour quoi faire?



La contention solution miracle? Comment gagner du temps?

« Éviter l'accident est le souhait de nombreux éleveurs » qui s'équipent en contention. Pour que les opérations se passent sereinement, il est essentiel d'établir une relation de confiance avec les animaux.

S'équiper en contention pour quelles interventions?

Avec une conception, l'éleveur pourra peser ses bovins et faire le point sur la modification de rationnement ou bien la vente, faire les traitements sanitaires au bon moment, mise en lot, parage, embarquer les bovins sans stress...

Le couloir de conception fixe ou mobile? La sécurité dans tous les cas.

La contention des bovins nécessite des outils adaptés et fonctionnels pour intervenir toute l'année sur le troupeau. Avant de procéder à l'installation d'un couloir de contention, il faut se poser quelques questions fondamentales : pourquoi ? Comment ? Où ? A quel prix ?

Le couloir de contention permet de canaliser et d'orienter l'animal vers la bascule, la cage de contention ou une zone d'embarquement. On peut aussi l'utiliser pour bloquer les animaux dans le cadre d'interventions collectives (déparasitage, vaccinations,...).

Deux types de couloirs existent : le fixe et le mobile.

Dans les deux cas, quelques recommandations sont à respecter pour éviter les erreurs.

Le couloir fixe



Le sol doit être stable avec des matériaux fins ou bétonné (non glissant).

L'entrée : l'accès latéral doit être systématiquement avec une paroi à 45° et pleine.

Les parois : elles ont une hauteur de 1,70 m à 1,80 m dont une pleine sur 1,2 m. Prévoir la possibilité d'ouverture latérale d'au moins une

des parois, en cas de chute d'un animal.

La largeur est définie en fonction des catégories d'animaux sur lesquelles on veut intervenir. En moyenne 45 cm pour les veaux et 85 cm pour des bovins adultes.

La longueur doit être comprise entre 5 et 8 m pour pouvoir rentrer 4 bovins adultes ou bien 6 veaux. Une longueur plus importante nécessite la mise en place de système anti-recul.

Le marche pied ou plate-forme de travail: sa hauteur est de 0,7 m sa largeur comprise entre 0,4 m et 0,8 m en sachant qu'il vaut mieux prévoir plus que moins.

Le couloir mobile



Dans certains cas, l'éparpillement des bâtiments et des parcelles fait que les éleveurs investissent de plus en plus individuellement ou collectivement dans des couloirs de contentions mobiles.

Différentes options existent, elles sont à choisir en fonction de votre utilisation (pesée, ouverture automatique, barre anti-recul,...). Le positionnement du couloir dans la parcelle doit être stratégique, privilégier les endroits fréquentés, barrière des sorties point d'eau. Il est préférable d'installer le couloir la veille de l'utilisation pour que les animaux se familiarisent avec.

Contact pour plus de renseignements :
Service Bâtiment : 02.54.61.61.54

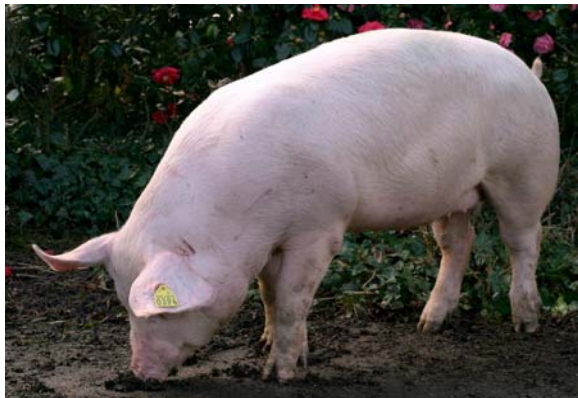
La validité du permis de construire, d'aménager ou de démolir est, depuis le 19 décembre 2008, de 3 ans.

La date limite de dépôt de dossier P.M.B.E pour le deuxième appel à candidature est le 30 juin

Ne mettez pas n'importe quelle cochette à la reproduction

De plus en plus d'éleveurs de porcs pratiquent à nouveau l'auto renouvellement des truies, et pour l'élevage bio, c'est d'ailleurs une obligation.

Sans le respect d'un minimum de règles élémentaires de sélection, la génétique de l'élevage sera rapidement détériorée et le gain escompté sera vite perdu sur les résultats économiques.



Choix des ascendants

Pour les verrats pères

- Exclure tous les animaux « hybrides » ou terminaux, dont les lignées sont sélectionnées avant tout sur les qualités d'engraissement (croissance, indice de consommation, qualités de carcasse ...) en tenant peu compte des qualités d'élevage.
- Exclure les verrats ayant produit des porcelets à anomalies : pif, hernie, anus imperforé...
- S'approvisionner auprès de centre d'insémination, un verrot pour la production de cochettes est difficilement rentable, à moins d'élevage important.
- Retenir des verrats de races Large White ou Landrace Français et de préférence qualifiés hyper prolifiques.

Pour les truies mères

- Exclure le prélèvement de cochettes dans les lots d'engraissement, aussi « belles » soient-elles, les origines génétiques de ces femelles n'étant pas connues.

Contact pour plus de renseignements :
Philippe ROCHAIS : 02.54.61.61.54

- Exclure les truies ayant produit des porcelets à anomalies.
- Retenir des truies de race Large White, Landrace Français ou issues du croisement de ces deux races (hybride). La pratique la plus fréquente est de faire du croisement alternatif qui implique bien sûr de bien noter les origines raciales des truies, pour assurer l'alternance.
- Retenir les truies mères les plus prolifiques, les meilleures laitières (montée de lait, homogénéité des portées) de bonne fécondité et douces.

Choix des cochettes

Au sevrage, un premier tri doit être effectué sur le poids, l'intégrité des tétines et tout handicap physique.

A 25 kg ou en cours d'engraissement

- Exclure toute femelle ayant des problèmes d'aplomb ; les truies ont à bien se porter pendant 3 à 5 ans.
- Retenir des cochettes longues mais pas trop formées.

A 100 - 110 kg

- Exclure les cochettes où seraient apparus des défauts d'aplombs ou autre faiblesse.
- Retenir les plus développées donc les plus lourdes qui par là même auront eu la meilleure croissance, et avec 14 tétines fonctionnelles minimum.

En acceptant ce minimum de règles, il est possible de produire ses futures truies, dans le cas contraire, il est préférable de s'adresser à un fournisseur qui fera le travail (et se fera payer).

Bovitel
Le logiciel sur mesure de l'éleveur

et

ORANI WEB

, deux logiciels pour les éleveurs bovins
fiables et reconnus

*Plus de 10 000
éleveurs déjà
équipés!*

Gain de temps, suivi animal, traçabilité réussie, moins d'erreurs
Facilite les déclarations administratives : identification, sanitaire.

C'est aussi des logiciels techniques avec des modules repro, performance, économiques.

Bovitel est aussi utilisable avec un pocket de poche.

Pour tout renseignement, le GDMA reste à votre disposition : Tél. 02.54.08.13.80 - Fax : 02-54-34-65-47

